

RÉSISTANCE FACE AUX LICENCIEMENTS

ANALYSES ET PROPOSITIONS ANARCHISTES



Annonces et promesses non tenues du gouvernement se succèdent et le chômage ne cesse pas d'augmenter, des boîtes, même rentables du point de vue de l'économie de marché, ferment régulièrement. Ce sombre tableau se

banalise. Licenciements et chômage divisent les exploité-e-s, sèment la misère et constituent le terreau sur lequel le fascisme prospère. La peur du chômage tire les salaires vers le bas et contribue à la dégradation des conditions de travail de toutes et tous. Pourtant, malgré le blackout médiatique, des résistances aux fermetures de boîtes continuent à exister.

Pour toutes ces raisons, il est fondamental de partager les stratégies qui peuvent être mises en oeuvre face aux licenciements, véritable arme des patrons.

TOUJOURS LA SOLUTIONS COLLECTIVE ...

Face à des plans sociaux ou des fermetures d'usine, la tentation peut exister de la jouer profil bas en espérant que ça tombe sur les autres ou que les patrons soient plus cléments quand on ne la ramène pas trop. Or, en dehors de considérations éthiques, c'est toujours la plus mauvaise solution, à court ou à moyen terme. L'exemple de l'usine Bosch à Vénissieux est typique. Malgré des années de concession de la part des salarié-e-s (baisse du coût du travail liée à une baisse des

acquis, accords de compétitivité/flexibilité, plans de restructurations/ruptures conventionnelles, plans de départs volontaires), le groupe Bosch a finalement décidé la mise à mort progressive de ce site.

A l'inverse, face à des fermetures d'usine, **ce sont les travailleuses et travailleurs qui ont mené des luttes collectives et se sont montré-e-s les plus combattif-ve-s qui s'en sont les mieux tiré-e-s.**

... ET LE RAPPORT DE FORCE

Quels que soient les choix de revendication effectués, les salarié-e-s pour faire face aux patrons, aux décisions de « justice » et aux manoeuvres de l'État doivent mettre en oeuvre un rapport de force. Occuper l'usine, attaquer les intérêts économiques de la boîte donneuse d'ordres ou les entreprises clientes (par le boycott, l'occupation de filiales, le blocage de l'acheminement des produits et des machines de la boîte en question...), autant de pratiques permettant de **se réappropriar l'outil de travail et de disposer de moyens de pression**. C'est cette utilisation de l'action directe offensive contre le capital qu'il faut promouvoir.

Il est également indispensable d'**organiser la solidarité à l'extérieur de la boîte** : en allant voir les autres entreprises aux alentours, en sollicitant les organisations interprofessionnelles des syndicats (UL, etc.), et, si elles font défaut, en allant rencontrer directement la population, les autres travailleuses et travailleurs, sur les

quartiers ...

Fédérer les luttes contre les licenciements participe aussi à l'instauration de ce rapport de force, c'est d'ailleurs ce qu'ont fait nombre de salarié-e-s en lutte (Continental, Philips, Molex, Ford, SBFM, Goodyear, Aubade, etc.) à plusieurs reprises. On peut d'ailleurs déplorer que trop souvent les bureaucrates des grandes confédérations syndicales, quand ils ne s'opposent pas à ce type d'initiatives échappant à leur contrôle, ne les appuient que trop mollement. Organiser la solidarité de classe devrait pourtant être la tâche principale des organisations ouvrières ...



NE PAS S'ÉPUISER DANS LE LOBBYING ENVERS LES POLITICIENS

Pour pouvoir gagner, l'instauration d'un vrai rapport de force est indispensable. A l'opposé de cela, le lobbying auprès des politicien-ne-s (maires, député-e-s, candidat-e-s en tous genres) et leurs promesses qui n'engagent que ceux et celles qui y croient peut faire perdre beaucoup de temps, d'énergie et finalement provoquer beaucoup de résignation ; typiquement, souvenons-nous du passage du candidat Hollande chez les ouvrier-e-s d'Arcelor Mittal à Florange ... Faire pencher la balance en obligeant les représentants de l'État à prendre de réelles mesures ne s'obtient que par le rapport de force.

De leur côté, les politicien-ne-s d'extrême-gauche brandissent comme revendication « l'interdiction des licenciements ». Cette revendication est de nature démagogique parce qu'elle fait croire aux salarié-e-s que l'État peut les protéger contre les coups tordus des

L'État est le bras armé des patrons

patrons et des actionnaires.

Mais l'État est le bras armé des patrons : il envoie les CRS contre les grévistes, liquide toutes les manifestations de solidarité sociale en privatisant, criminalise l'entraide, prend aux pauvres pour donner aux riches. Les 30 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires donnés au patronat par le gouvernement Valls démontrent une nouvelle fois, s'il est besoin, qu'il ne faut rien attendre d'autre de l'État qu'il soutienne les patrons. Une telle revendication condamne à l'attentisme, en brandissant l'illusion du « bras protecteur de l'État » qui serait un barrage à la politique patronale. Bien au contraire, nous pensons que **les travailleuses et les travailleurs ont tout intérêt à agir directement pour lutter contre les licenciements**.

AVOIR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DES REVENDICATIONS ET UN MODE D'ORGANISATION HORIZONTAL

Pour construire ce rapport de force, les salarié-e-s doivent être déterminé-e-s et les plus uni-e-s possible. Aussi le choix de revendications unifiantes, pragmatiques, correspondant aux réalités de la vie dans la boîte est primordial. Elles peuvent être axées autour du refus de la fermeture de la boîte ou des licenciements, être plus orientées sur la bagarre pour des indemnités de licenciement élevées ou autour de la reprise de l'activité par les salarié-e-s eux/elles mêmes.

Pour permettre à ceux et celles qui luttent de décider de la menée de leurs luttes, il est nécessaire de poser une structuration du mouvement horizontale : AG de salarié-e-s, comité de lutte ou intersyndicale ouverte à tous/toutes selon les particularités des boîtes, **autant de possibilités qui doivent oeuvrer à ce que les salarié-e-s gardent le contrôle sur leur lutte** (notamment lors des négociations avec les patrons ou les « pouvoirs publics »).

POUR LA REPRISE D'ENTREPRISE COMME DÉBOUCHÉS DE LA LUTTE SOCIALE (CRÉATION DE SCOP) ... QUAND C'EST POSSIBLE

Aujourd'hui face aux licenciements la stratégie standard reste souvent d'essayer de faire raquer au maximum les patrons en tirant les plus grosses indemnités de licenciement possibles. Pourtant de plus en plus de salarié-e-s en lutte développent des projets de reprise d'usine¹. Cette option ne peut être un modèle (il s'agit bien d'avoir une approche pragmatique) car elle n'est adaptée qu'aux usines qui sont dans un circuit court, en bout de chaîne de production ou qui peuvent bénéficier dans leur secteur d'un réseau d'entreprises/scops préexistant. Or souvent les usines sont imbriquées dans un système de sous-traitance et il est facile pour les patrons

des autres usines de la chaîne de boycotter et de faire périr une usine reprise par les salarié-e-s. Les reprises d'usine pour être viables peuvent aussi produire des éléments qui peuvent être achetés directement par des particuliers et peuvent ainsi s'inscrire dans une lutte populaire qui bénéficie d'un appui de la population.

Quand c'est possible, cette option nous semble intéressante à creuser et à populariser pour plusieurs raisons.

POURQUOI LES REPRISES ?

Pour satisfaire les appétits de patrons et actionnaires toujours plus voraces², les taux de rentabilité des usines se situent souvent à plus de 10 %. Les liquidations de boîtes, pourtant rentables, interviennent quand cette marge, ce taux de profit, baisse. Pourquoi alors ne pas reprendre ces entreprises tout à fait viables économiquement ? De plus, **en reprenant leur outil de travail, les salarié-e-s peuvent alors mettre en place une organisation du travail plus rationnelle et égalitaire** : supprimer ou baisser drastiquement les frais de représentation qui grèvent énormément et inutilement les budgets des entreprises, ne plus avoir à rémunérer les actionnaires et les hauts salaires en optant pour l'égalité salariale, etc.

Dans de nombreux cas, les salarié-e-s peuvent donc

conserver une rentabilité à leur usine tout en améliorant leurs conditions de travail.

Nous savons mieux que les patrons comment travailler, plutôt que d'être condamné-e-s à la misère, pourquoi ne pas reprendre à notre profit l'outil de production ? Dans le cas d'un plan social partiel, il est intéressant de proposer la mise en commun des indemnités de licenciement pour lancer une coopérative ouvrière, sur la base du principe « à travail égal/salaire égal », et de l'égalité totale entre coopérateurs (en terme de décisions, de gestion de la structure).



LES REPRISES D'USINE, UNE VRAIE LUTTE SOCIALE

Constatant l'acharnement patronal à lutter contre les reprises d'usine (l'ensemble des exemples évoqués dans cet article le montre), et selon les cas la répression ou le manque de soutien de l'État, suffit à persuader du bien-fondé de la démarche. Les salarié-e-s qui veulent reprendre leur usine ont à combattre un tas d'avatars juridiques et financiers. Tout d'abord, ils/elles n'ont pas souvent l'argent nécessaire - même en mutualisant leurs indemnités de licenciements - pour racheter leur usine. Faire reconnaître leur légitimité à reprendre leur usine (selon les cas contre un euro symbolique, contre leurs indemnités, etc.) passe toujours par un rapport de force et presque

systématiquement l'occupation de leur usine. Les salarié-e-s doivent également lutter contre les tribunaux saisis souvent dès les occupations d'usine jusqu'à la contestation du statut juridique des usines reprises : là aussi seul le rapport de force et la lutte acharnée, toujours de longue haleine, paient. ▶



¹ Par exemple et entre autres : les Fralib - thé éléphant (<http://cgt.fralibvivra.over-blog.com/>) - ou <http://www.plusbelleslutttes.org/?Fralib-SCOP-TI-plus-que-jamaisla> ou la papeterie de Docelles en Lorraine (<http://www.bastamag.net/La-plus-vieille-usine-de-France>) ou encore les Pilpa dans l'Aude (<http://www.plusbelleslutttes.org/?Pilpa-une-reprise-en-scop>)

² <http://alternatives-economiques.fr/blogs/chavagneux/2014/03/10/les-distributions-de-dividendes-plombent-l%E2%80%99investissement-des-entreprises>

« L'État, plutôt que d'envoyer la police déloger les salarié-e-s qui occupent leur usine, pourrait très bien obliger les entreprises à céder la propriété aux salarié-e-s ou lâcher l'argent nécessaire aux projets de reprise. Ces solutions pourtant peu coûteuses, rentables économiquement (économie des indemnités de chômage à verser) et populaires ne sont, à de très rares exceptions jamais nettes (le cas des Lejaby), pas utilisées par l'État. Cette position de l'État est donc idéologique. En effet, même si elle ne rompt pas avec l'économie de marché, **la solution**

La solution des reprises augmente l'esprit autogestionnaire

des reprises augmente l'esprit autogestionnaire et permet de remettre au goût du jour la solution historique du mouvement ouvrier : l'expropriation des patrons et le redémarrage de la production par les travailleuses et les travailleurs eux/elles-mêmes, pour eux/elles-mêmes. Et ça, capitalistes et État n'en veulent pas car ils savent le danger que cela représente. A l'inverse, nous devons soutenir ces luttes de reprise !

REPRISE D'USINES ET CRÉATION DE COOPÉRATIVES : DES LIMITES ET DES PISTES À CREUSER ...

Si la forme « coopérative » existe légalement³, la loi sur les SCOP a permis un détournement de l'esprit originel des coopératives. Il faut donc être attentif à la forme choisie, afin d'éviter au maximum de permettre un retour à des logiques capitalistes au sein de la structure coopérative.

Les coopératives peuvent fonctionner de manière très proche des entreprises capitalistes : certaines de celles qui existent reproduisent les inégalités de salaire, le maintien d'une distinction dirigeants/dirigés, d'un encadrement, la dépendance envers un actionnaire (jusqu'à 50 % du capital). Il est important d'**affirmer la revendication de l'égalité des salaires**, mais aussi celle d'une **gestion**

collective de la coopérative, ainsi que **le contrôle de la totalité du « capital » par les salarié-e-s.**

Le second problème, c'est la pression capitaliste du marché, la logique de la concurrence qui a tendance soit à mettre en difficulté la survie du projet, soit de faire évoluer celui-ci vers les normes capitalistes de rentabilité.

D'autre part, la question de la gestion de la production par les salarié-e-s ne pose pas la question de **l'utilité sociale** de ce qui est produit : pour caricaturer, une usine d'armement autogérée ne s'apparente pas pour nous à de l'émancipation sociale ...

... POUR TRAVAILLER AU BASCULEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

C'est en cela que nous ne pouvons considérer la constitution de SCOP comme autre chose qu'une solution temporaire, un outil de résistance, et que nous devons réaffirmer la nécessité d'un changement révolutionnaire, seul à même de permettre l'instauration du communisme libertaire pour que la décision sur ce qu'on produit, comment et en quelle quantité ne soit pas confisquée à la population.

La forme coopérative telle qu'elle existe légalement est un outil de résistance, mais à terme **il n'y a pas de perspective réelle de lutte contre les licenciements sans perspective de transformation révolutionnaire**

de la société. Il est dès lors impératif que les coopératives ainsi créées soient des appuis aux luttes sociales, puissent faire jouer l'entraide comme contre-société ouvrière.

Le seul moyen de rompre avec cette capacité qu'ont le capitalisme et l'État à intégrer les structures qui lui sont antagonistes, c'est **le développement incessant des luttes, c'est la fédération des structures de résistances coopératives, avec la pratique de la mutualisation directe de la production** chaque fois que c'est possible. ■

³ La loi du 19 juillet 1978, articles 48 à 52, permet la reprise en coopérative d'une entreprise qui dépose le bilan

CONTACT

secretariat@c-g-a.org

SITE WEB

<http://www.c-g-a.org>

